



JOURNAL

DE L'ENTRETIEN ET DU MATÉRIEL

**L'année 2015 s'achève, et notre pouvoir d'achat est encore en baisse !
Faisons attention, que cela ne se reproduise pas en 2016 .**

Sa suffit ! Il y en à marre !

En 2016 faisons des grosses manifs pour arrêter ça !

Le syndicat vous souhaite de meilleurs vœux.



N°38

**Octobre – novembre –
Décembre 2015**

SOMMAIRE : VOIR PAGE 2

**SYNDICAT CGT DE L'ENTRETIEN
ET DU MATÉRIEL**

3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU 75010 PARIS

TEL : 01.44.52.77.21

FAX : 01.44.52.77.29

E-MAIL: entretien@us-cgt-spp.org

Directeur de publication: DRUEZ Pascal

Responsable de rédaction: COLOMBAT Pascal

**Édité par l'Union syndicale CGT des fonctionnaires et des salariés des services publics territoriaux de Paris, actifs et retraités.
3 rue du château d'eau 75010 paris**

PARUTION TRIMESTRIELLE

CREATION DU JOURNAL: juillet août septembre 2006

DEPOT LEGAL : octobre-novembre-décembre 2015

N° CPPAP:0919S08015

Sommaire

EDITO

Camarade,

PAGE 2:
EDITO

PAGE 3, 4, 5 :
**Comité technique
de la VOIRIE et des
Déplacements**

PAGE 6 :
**Prime, contrats d'
objectifs DPA**

PAGE 7 :
**En 2016 les par-
rainages recom-
mence**

PAGE 8:
**Le 11 ème
congrès fédéral**

PAGE 9:
Motions

PAGE 10:
**Salaire La Cour
des comptes pro-
pose de suppri-
mer le supplé-
ment familial**

PAGE 11 :
**Retraites complé-
mentaires les pro-
positions choc du
Medef**

PAGE 12 :
Mutuelle

À la DPA ainsi qu'à la DVD les réfor-
mes se suivent et continue ceci mal-
gré le mécontentements des agents.
La ville de paris ne respecte pas
son personnel et ceci toutes catégo-
ries confondues. le personnel de la
DPA à fait grève le 18 juin ou plus
d' un agent sur trois était en
grève , de plus 485 signatures
contre les réformes on été remises à
la direction mais les avancées sont
minimes. A la DVD la direction s'
attaque au permanences de week end
un projet de suppression est à l
étude pour être soumis au autorités
municipale fin janvier 2016. Paris
métropole se met en place au 1 jan-
vier 2016, la maire de paris va en
profiter pour supprimer encore des
postes ceci dans le cadre des 130
millions que doit réaliser la munici-
palité en 2016.il nous faut tous en-
semble continuer à combattre l' aus-
térité que les élus de la ville de pa-
ris veulent mettre en place par des
actions , des grèves, des manifesta-
tions et cela malgré l' état d' ur-
gence que le gouvernement hollande
à mis en place. A tous les camara-
des et à leurs familles je souhaite
de bonne fêtes de fin d' année et
mes meilleurs vœux pour 2016.



DRUEZ PASCAL

Comité technique de la direction de la VOIRIE et des Déplacements

Question posées par les représentants du personnel :

Le 4 novembre 2015 c'est tenu le CT de la DVD sous la présidence de monsieur NAJDOVSKI .

Adjoint auprès de la mairie de paris, représentant de la voirie et des déplacements .

Réforme des comptes de tiers : état d'avancement de la réforme .

Le nouveau règlement de voirie sera soumis au conseil de paris en décembre 2015 pour être appliquer au **1^{er} janvier 2016** .

Une présentation pour les agents concernés était prévu le 25 novembre 2015 par un séminaire .

Reprise des missions de l'atelier de comptage de l'AM par le service des territoires .

Un point d'étape a été présenté à l'intersyndicale du 18 septembre 2015 .

A ce stade, l'étude a conclu à l'impossibilité d'une reprise par la SMEP avec les compteurs actuels .

Une étude de marché est toutefois lancée en vue de l'acquisition éventuelle de compteur communicants de nature à simplifier les tâches de pose .

La possibilité de faire réaliser les plans d'implantations des compteurs par les services demandeurs doit également être expérimentée.

UN nouveau point d'étape sera présenté début **2016** .

Point sur l'équipe des scaphandriers au service des Canaux .

La sélection organisée au cour de l'été a débouché sur le recrutement d'un scaphandrier .

La sélection va être relancée pour le 2^e poste .

L'actualisation de la procédure de sécurité a fait l'objet d'un point d'avancement au CHSCT 25 octobre 2015 .

Etat d'avancement de la réorganisation des assistants informatiques de proximité .

En **2015**, la réforme porte sur la mise en place des agences Mazas et Lobau .

La création de l'agence Avenue de France qui concernera la DVD est prévue à l'été **2016** après un bilan de l'étape **2015**.

Les discussions approfondies avec la DSTI sur notamment les effectifs transférés devraient s'engager à la rentrée septembre .

Les orientations, le dispositif retenu et les postes proposés ont toutefois été d'ores et déjà présentés aux agents de la DVD concernés .

A noter que les agents de la DVD peuvent d'ores et déjà tester la console demandeur SATIS qui deviendra obligatoire après la mise en place de l'agence Avenue de France pour les demandes d'interventions bureautiques adressées à la MIT .

Déménagement du LEM et du LER .

Le déménagement devrait s'effectuer en deux phases :

En Avril 2017 pour le LEM et quelque mois plus tard pour le LER à une date qui ne peut encore être fixée précisément .

Le projet d'aménagement des locaux pris en location dans l'immeuble Berlier a été revu au cours de l'été pour tenir compte du déplacement de l'accueil .

Des solutions acceptables ont été arrêtées .

Le début du travail collaboratif entre les deux laboratoires doit débuter le **6 novembre** .

Le BPRP sera associé au groupe de travail ainsi que l'architecte et le bureau d'étude .

Situation de l'atelier reprographie, recrutement, sécurité des agents et évolution de la charge de travail .

Le recrutement d'un agent en remplacement de l'agent parti en retraite est lancé.

Dans l'attente de ce remplacement le travail est assuré par l'agent restant en poste dans la limite de son temps de travail .

Compte tenu de son isolement dans le local Vang Gogh un matériel de sécurité permettant de prévenir automatiquement en cas de problème à été mis en place .

Relogement de l'inspection Générale des carrières .

Les recherches ont été réorientées par le secrétariat général sur des sites propriétés de la ville pour lesquels la DVD est en attente de proposition à visiter.

Les sites en location visités par le service au cours de l'été 2015 ne sont plus d'actualité .

Le relogement reste toutefois attendu pour avril **2017**.

Déménagement de la section du stationnement sur la voie publique et de la stationnement Concédé du Bd Carnot .

L'échéance du déménagement de l'ensemble des services est revue à **2020**.

L'immeuble du 15 Bd Carnot reste promis à la démolition dans le cadre de l'aménagement du secteur de la porte de Vincennes . Mais l'échéance est décalée à 2020 voir au-delà..

Application de l'indemnité kilométrique vélo pour les agents de la DVD .

L'application à la ville de Paris de l'indemnité kilométrique instituée par **l'article 50 de la loi n° 2015-992 du 17/02/2015** est à l'étude.

Cette application reste toutefois soumise à la publication du décret d'application .

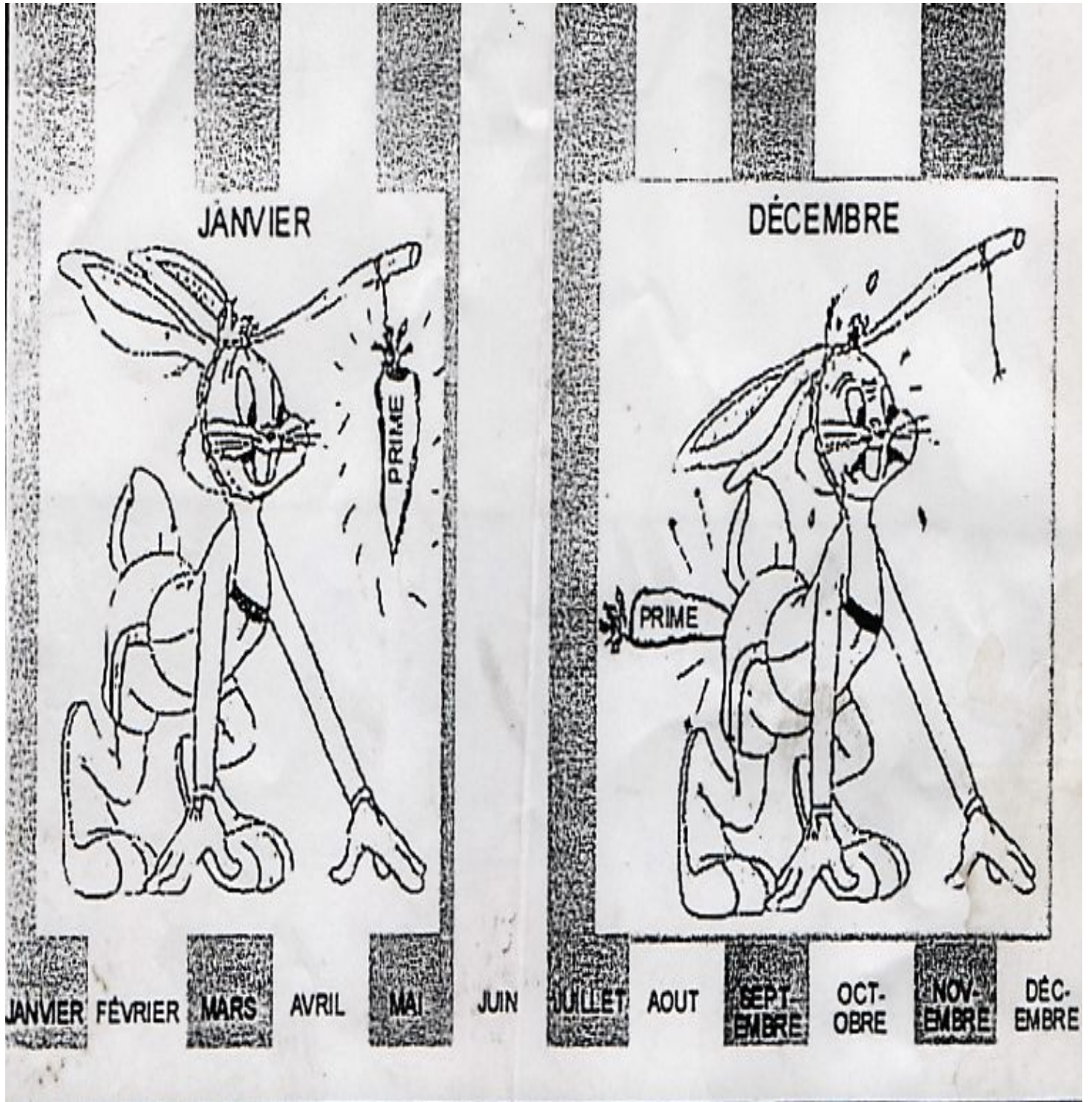
Proposition de sondage auprès des agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés .

La méthodologie d'une telle enquête soulève des questions tenant notamment à la confidentialité des handicaps.

Une réflexion peut être engagée avec la DRH .

DENYS Saint-ange.

Prime, contrats d'objectifs DPA :



**SYNDICAT CGT DE L'ENTRETIEN
ET DU MATÉRIEL**

En 2016 les parrainages recommence !

Les parrainages se feront une fois par mois .

Mais au fait, ç' est quoi les parrainages, et à quoi ça sert ?

Les parrainages ç' est de la distribution de tracts dans les ateliers, les écoles, et les crèches .

Mais ça sert aussi, et surtout, à rencontrer les agents, pour leurs demander si tout se passe bien ...

Car en nous voyant les agents se confie à nous !

Si un agent à de quelconque difficultés, il faut remonter l' information .

Les parrainages se font par petits groupes, un délégués et deux ou trois syndiqués .

Nous mettons un délégué, dans le groupe pour renseigner les agents .

Il faut aussi regarder si il y à un panneau d' affichage syndicale !

Vous verrez ç' est super intéressant, on apprend beaucoup de choses .

Si vous êtes intéressez contactez nous .

Vous serez détacher sur une journée d' éducation ouvrière .

Car je vous rappelle que tout syndiqués à douze jours d' éducation ouvrière par an .

Et bien sur, lorsque vous êtes détacher, vous ne perdez aucun avantages, c' est considérés comme une journée de travail .

Venez nombreux !

COLOMBAT Pascal

Le 11 ème congrès fédéral ç' est tenu à Poitiers du 23 au 26 novembre 2015 .

Voici un aperçu :

379 délégués représentant l'ensemble des départements et plus de **83000** adhérents des syndicats de la fédération ont participé aux travaux .

Le bilan d' activité de la fédération et le bilan financier ont été approuvé à **99 %** .

La partie 1 du document d' orientation : face aux offensives du capital et de ses serviteurs, un syndicalisme CGT rassembleur et offensif, à été approuvé à **99 %** .

La partie 2 du document d' orientation : l' urgence d' alternative pour une autre répartition des richesses à été validée à **93%** .

La partie 3 : renforcer la CGT pour gagner sur les revendications : le cœur de enjeux ! À été votée à 83 % .

La nouvelle direction fédérale à été élu à plus de 92 % .

Cette direction se compose de **25 femmes et 25 hommes** .

Christophe couderc à été réélu secrétaire à la politique financière et administrateur de la fédération .

Baptiste talbot à été réélu secrétaire général .

Le congrès de la fédération affirme que l' état d' urgence ne peut une entrave à l' expression citoyenne et syndicale .

Il apporte tout son soutien à tout les syndicats victimes de répression judiciaire à l' occasion de manifestations .

Motions voir page 9 .

COLOMBAT Pascal



MOTIONS

❖ Manifestation dans les Landes (40)

Hier, dans le cadre de la journée d'action des retraités, les camarades ont été pris à partie par les forces de l'ordre. En effet, les camarades de l'énergie, qui avaient travaillé la convergence des luttes, avaient également organisé une action le 24 novembre.

400 personnes, salarié-e-s, retraité-e-s ont occupé les trottoirs de la préfecture de Mont-de-Marsan.

L'UD des Landes avait été contactée par les services de la préfecture pour différer cette initiative sous couvert de l'état d'urgence. Malgré cette information les salariés d'ERDF, réunis en AG le matin de l'action ont décidé de passer outre pour dénoncer les violences sociales qu'ils subissent au quotidien. Le Parquet a saisi le commissaire de police pour porter plainte pour manifestation illégale. Les camarades en responsabilités seront inquiétés très rapidement. Il faut faire entendre la contestation des salariés et s'élever contre la réduction de nos libertés au prétexte de leur sécurité et de l'état d'urgence.

❖ Air France

Indigné par la répression qui touche nos camarades d'Air France, le congrès appelle les syndicats de la fédération à participer aux rassemblements et manifestations prévus le 2 décembre en soutien aux camarades d'Air France, en particulier devant le tribunal de Bobigny pour la levée de toutes les sanctions.

❖ Luites locales

Les syndicats de la fonction publique territoriale, réunis en congrès du 23 au 26 novembre 2015 à Poitiers, soutiennent :

- **Les agents de la ville d'Aubagne (13)** en grève depuis le 23 novembre contre la privatisation des services de la restauration municipale.
Notre congrès exige l'abandon de ce projet de privatisation et de donner tous les moyens à l'ensemble du personnel et des services pour un service public et des conditions de travail de qualité.
- **Les agents de la médiathèque de Lons-le-Saulnier (39)** en lutte pour leurs revendications depuis juin 2015 et sous le coup d'une sanction disciplinaire au motif d'une grève tournante.
- **Les salariés de la clinique du Pont de Chaume à Montauban (82)** en grève depuis plus de 35 jours. Les salariés sont en lutte sur leurs conditions de travail, une meilleure prise en charge des patients et l'augmentation des salaires.
Ce soutien passe aussi par la solidarité financière aux salariés en grève qui ne percevront rien sur le mois de novembre.
Vous pouvez adresser vos dons à **UD 82 - 17, rue Michelet - Maison du Peuple - 82000 Montauban**

Salaire La Cour des comptes propose de supprimer le supplément familial !

C'est un rappel à l'ordre qu'envoie la Cour des comptes en publiant un rapport sur la masse salariale de l'État, alors que le gouvernement s'apprête à signer un accord salarial avec les syndicats .

Des réformes sont nécessaires pour moderniser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique :

financer le desserrement et l'allongement des grilles et la convergence indemnitaire, moduler les primes en fonction de la performance et inciter à la mobilité dans l'intérêt du service .

La Cour fait des propositions pour réduire la masse salariale rapidement .

La première consiste à réduire le nombre d'indemnités et de primes indexées sur la valeur du point fonction publique, pour éviter les hausses en cascade .

La Cour souhaite aussi reprendre des moyens sur les agents les plus mal payés :

ne pas garantir un salaire plus élevé que le niveau du smic .

Prendre en compte les primes dans la garantie, et dans l'attribution de la garantie de pouvoir d'achat.

La Cour demande que l'indemnité de résidence ne soit plus versée qu'en Ile de France, et la mise en extinction du supplément familial qui ferait double emploi avec les mesures familiales de l'Etat .

Elle envisage aussi de réduire les taux d'avancement .

GASNOT Bernard

Retraites complémentaires les propositions

choc du Medef :

La quatrième séance de négociation sur l'avenir des retraites complémentaires des salariés du privé a lieu ce mercredi après-midi au siège du Medef .

Elle se tient alors que l'organisation patronale a fortement durci ses propositions pour redresser la situation financière des caisses de retraites complémentaires .

Depuis le début de cette négociation, le Medef a une idée fixe .

Pour réaliser des économies, il veut inciter les salariés du privé à partir en retraite le plus tard possible .

Pour y parvenir, l'organisation patronale suggère de raboter la retraite complémentaire de façon temporaire et dégressive .

La nouveauté, c'est que cette baisse atteint désormais des sommets : 40% la première année .

Les générations nées à partir de 1957 dans le collimateur .

Concrètement, un salarié qui remplit toutes les conditions pour liquider sa retraite à 62 ans - l'âge légal- se verrait appliquer un coup de rabot de 40% la première année sur le montant de sa complémentaire , puis 30% à 63 ans, 18% à 64 ans, 2% à 65 ans, 1% à 66 ans .

Cette mesure verrait le jour dès 2017, et ciblerait les générations nées à partir de 1957 .

Visée aussi, la pension de réversion versée au conjoint survivant .

Son taux passerait de 60 à 55% et pourrait être versée au prorata des années de mariage . Ces mesures et bien d'autres permettrait d'économiser 8,3 milliards d'euros à horizon 2020 .

Des propositions rejetées par les syndicats .

Des propositions ont déjà été rejetées en bloc par les syndicats, y compris ceux qui pourraient signer l'accord, à savoir la CFDT, FO et la CFTC qui proposent une augmentation des cotisations pour sauver les deux caisses de retraites complémentaires .

GASNOT BERNARD